

Avis d'enquête publique préalable

à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L211-7 du code l'environnement, concernant le programme d'entretien des berges de la Lergue et de ses affluents sur le territoire de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Le projet objet de l'enquête consiste en des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin de la Lergue parcourant le territoire de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

Sont concernées par ce programme d'entretien des berges de la Lergue et de ses affluents les communes de : Soumont, Olmet-et-Villecun, Saint-Jean-de-la Blaquièrre, Saint-Felix-de-l'Héras, Soubes, Fozières, Celles, Pegairolles-de-l'Escalette, Usclas-du-Bosc, Les-Rives, Saint-Privat, Lodève, Pujols, Les-Plans, Lavalette, Le-Bosc, Saint-Etienne-de-Gourgas, Le-Puech, Lauroux, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Maurice-de-Navacelles.

Ce projet est soumis à une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L 211-7 du code de l'environnement du lundi 10 décembre 2018 à 8h15 au vendredi 11 janvier 2019 à 16h30, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier, pour conduire cette enquête publique est Monsieur Patrick FERRÉ, chargé d'études en urbanisme, retraité.

La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est M. Arnaud LEBEUZE, Directeur du service Eau-Rivières-Assainissement (Communauté de Communes Lodévois et Larzac) – téléphone : 04 11 95 01 65 , e-mail : alebeuze@lodevoisetlarzac.fr

Le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment l'avis du service Eau Risques Nature de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, seront déposés et consultables :

- en mairies de Lodève, siège de l'enquête, Saint-Etienne-de-Gourgas et Saint-Jean-de-la-Blaquièrre aux horaires d'ouverture des bureaux.

A titre indicatif, les horaires d'ouverture au public sont :

Mairies	Horaires
Lodève siège de l'enquête	lundi, mercredi et jeudi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 mardi et vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Saint-Etienne-de-Gourgas	lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 vendredi de 17h00 à 19h00
Saint-Jean-de-la-Blaquièrre	lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-lergue-amont-cc-lodevois-larzac/>

- sur le site Internet des services de l'État, au lien suivant :
<http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>
- sur un poste informatique mis à disposition du public en Préfecture de l'Hérault (le point numérique situé dans le hall de la Préfecture est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30).

Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, du lundi 10 décembre 2018 à 8h15 au vendredi 11 janvier 2019 à 16h30 :

- sur les registres d'enquête déposés en mairies de Lodève, siège de l'enquête publique, Saint-Etienne-de-Gourgas et Saint-Jean-de-la-Blaquière suivant les horaires d'ouverture précités,
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Monsieur Patrick FERRÉ, commissaire enquêteur
«Programme pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault »
Mairie de Lodève
7 place de l'hôtel de ville
34700 LODEVE

- par voie électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé :
<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-lergue-amont-cc-lodevois-larzac/>
- auprès du commissaire enquêteur qui recevra, en personne, les observations et propositions du public lors de ses permanences :

Lieu :	Date :	Horaires :
Mairie de Lodève	mardi 11 décembre 2018	de 8h15 à 12h00
Mairie de Saint-Jean-de-la-Blaquière	mardi 11 décembre 2018	de 14h00 à 18h00
Mairie de Saint-Etienne-de-Gourgas	jeudi 13 décembre 2018	de 9h00 à 12h00
Mairie de Lodève	vendredi 11 janvier 2019	de 13h30 à 16h30

- sur rendez-vous auprès du commissaire enquêteur pour toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la Préfecture de l'Hérault (Direction des Relations avec les Collectivités Locales – bureau de l'environnement), dans les mairies de Lodève, Saint-Etienne-de-Gourgas et Saint-Jean-de-la-Blaquière ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Lodévois et larzac.

Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault (www.herault.gouv.fr), pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête et sur le site internet comportant le registre dématérialisé (<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-lergue-amont-cc-lodevois-larzac/>).

À l'issue de la procédure, le Préfet pourra prononcer l'Intérêt Général du projet.